

Sherbrooke,
12 février 2025

Monsieur Eric Girard
Ministre des Finances du Québec
Par courriel : consultations@finances.gouv.qc.ca.

Éviter l'austérité et ses conséquences désastreuses

Monsieur le Ministre,

Alors que vous vous apprêtez à rédiger le prochain budget du Québec, nous désirons vous mettre en garde contre les conséquences nuisibles que pourraient entraîner certaines décisions. Nous souhaitons également vous suggérer des pistes d'action qui permettraient d'augmenter les revenus du Québec.

Depuis l'automne dernier, les effets concrets des mesures d'austérité mises en place par votre gouvernement se font durement sentir dans les services à la population.

Par exemple, à la fin du mois d'octobre, la CAQ annonçait un gel des embauches dans les services publics pour le « travail administratif », ignorant ainsi la complexité et l'interdépendance des fonctions d'un hôpital, d'une école ou d'un cégep. Les soins à domicile pour les personnes en situation de handicap sont désormais affectés, et une rénovation de salle sécurisée a été suspendue faute de budget malgré les enjeux de sécurité documentés pour la clientèle et les intervenants.

Près de 1,5 G\$ doivent actuellement être retranchés du budget de la santé, et il est indéniable que ces compressions affectent directement les services à la population. Parallèlement, les services de garde éducatifs subventionnés à l'enfance, déjà sous-financés, peinent à retenir leur personnel qualifié, compromettant ainsi le développement et la complétion du réseau.

Alors que les crises sociales se multiplient sur les fronts du logement, de l'itinérance et de la pauvreté, pour n'en nommer que quelques-unes, non seulement les programmes sociaux tels que l'aide sociale et le logement social sont insuffisants, mais le secteur communautaire est gravement sous-financé.

Dans notre milieu, les mesures d'austérité se traduisent notamment par :

- La fin du programme d'externat en soins infirmiers en janvier 2025 pour une centaine de personnes qui contribuaient à diminuer la surcharge de travail des professionnelles en soins les fins de semaine notamment;
- L'ouverture d'un nouveau service soit la zone d'évaluation rapide (ZER) à l'urgence de l'hôpital de Cowansville sans l'ajout des postes d'infirmières auxiliaires promis. La solution pour désengorger l'attente devient au final une surcharge de travail pour nos membres de ce centre d'activités visé par une plainte CNESST depuis 3 ans;

- L'annonce de l'ouverture du nouveau centre mère enfant et urgence au CHUS Fleurimont à Sherbrooke (Coût estimé de 350 millions à ce jour) en 2026 sans aucun budget pour l'ajout de postes de professionnelles en soins pour répondre aux besoins grandissants de la clientèle de l'Estrie et des autres régions puisque l'urgence, la néonatalogie et la maternité font partie du RUISSS et offrent des soins tertiaires et quaternaires.

Malheureusement, les signaux que vous avez envoyés lors de votre dernière mise à jour économique, présentée le 21 novembre, ne nous encouragent pas. Avec des « augmentations » de dépenses inférieures à l'augmentation des coûts du système, nous craignons que cela n'entraîne de nouvelles coupes affectant les services publics.

En parallèle, votre gouvernement, qui n'a pas amélioré l'accès au réseau de la santé, continue de pousser sa politique de privatisation contre vents et marées. Par ailleurs, vous manquez une occasion cruciale face à la crise du logement en ne priorisant pas le logement social, une solution essentielle pour répondre à la détresse de nombreuses familles et personnes vulnérables.

Alors qu'il est démontré que l'apport du secteur privé coûte davantage au Québec, nous sommes en droit de nous demander dans l'intérêt de qui ces politiques sont mises en place, sinon pour les plus riches de notre société.

Actuellement, plus de deux millions de Québécois-e-s n'ont toujours pas de médecin de famille, les listes d'attente pour des interventions chirurgicales ne cessent de s'allonger, et des milliers de personnes attendent désespérément un logement à loyer modique ou consacrent plus de 30 % de leurs revenus à se loger. Pis encore, le gouvernement s'apprête à couper certaines prestations d'aide sociale exacerbant ainsi la précarité. Cerise sur le sundae, nous sommes confrontés à une crise environnementale sans précédent, dont les répercussions concrètes et dévastatrices frappent de plein fouet la vie de plusieurs personnes.

Le Québec se trouve aujourd'hui au seuil d'une fracture sociale. Il ne s'agit plus, comme votre gouvernement se plaît à le dire, de simplement « faire plus » d'année en année, ce qui peut paraître logique face aux seuls effets de l'inflation, de la croissance démographique et du vieillissement de la population. Il est désormais impératif de se doter des moyens nécessaires pour mettre en place les mesures urgentes qui permettront de sortir le Québec de ces crises. Le Québec est une société riche, une province au sein d'un pays du G7. Il n'y a aucune justification valable pour ne pas être de soutenir collectivement l'ensemble de la population, en renforçant nos programmes sociaux, notre secteur communautaire et nos services publics.

Un changement de vision s'impose. Les politiques fiscales mises en place depuis près de 50 ans ont affaibli le filet social à un point tel que c'est désormais l'équilibre même de notre société qui est menacé. Nous vous enjoignons à faire preuve d'ambition et à mettre en place les mesures nécessaires pour rétablir ce filet social, afin de garantir un avenir plus juste et équitable pour toutes et tous.

Une fiscalité progressive plutôt que des coupes

La Coalition Main rouge, une vaste coalition rassemblant une quarantaine de groupes sociaux, communautaires et syndicaux, exige un changement de cap dans les politiques publiques du gouvernement. Nous croyons que ces politiques doivent prioriser les besoins de la grande majorité de la population et contribuer à la justice sociale. Nous refusons que la lutte au déficit se fasse au détriment des personnes plus démunies, ni qu'elle accentue la destruction du filet social et des services publics. Au contraire, nous estimons que c'est par une fiscalité progressive qu'il faut aborder la question des finances publiques, pour garantir une répartition plus équitable des richesses et un financement adéquat des services essentiels.

La population du Québec mérite un filet social solide, accessible, universel et gratuit. Cela implique que les fonds publics soient utilisés pour le financer, et non pour subventionner des multinationales indifférentes au bien-être de la population. De nombreuses solutions existent pour financer les services essentiels : il revient au gouvernement de choisir le camp de la majorité de la population plutôt que celui des plus privilégiés.



Stéphanie Goulet

Présidente du FIQ-Syndicat des professionnelles en soins des Cantons de l'Est

Syndicat affilié à la FIQ et membre de la Coalition Main Rouge

Cc : Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec- FIQ

Situation particulière - réaffectation travailleuse enceinte

De agente syndicale Haute Yamaska <rlshy2.fiq@spsce.ca>

Date Mar 2025-02-11 14:23

À 05 CIUSSSE-CHUS RTCat1 <rtcat1.ciusse-chus@ssss.gouv.qc.ca>

Cc Caroline Boucher <caroline.boucher.ciusse-chus@ssss.gouv.qc.ca>; raphael.gosselin-proulx.ciusse-chus@ssss.gouv.qc.ca <raphael.gosselin-proulx.ciusse-chus@ssss.gouv.qc.ca>; Alexandra Hémond <vp-sec-soc.fiq@spsce.ca>; Marie-Josée Côté <mjcote@fiqsante.qc.ca>; Stéphanie Goulet <presidente.fiq@spsce.ca>

Bonjour,

Je vous écris aujourd'hui pour vous partager une situation qui a eu lieu il y a quelques semaines. Le 21 janvier dernier, l'une de nos membres Mme [redacted] infirmière sur le quart de soir à l'unité de maternité de la Haute-Yamaska, enceinte de 24 semaines, c'est fait annoncer par sa gestionnaire qu'elle serait maintenant affectée à l'urgence dès le lendemain. Département ou madame n'est PAS orienté, ou on lui a dit qu'elle aurait une équipe à sa charge. Par contre, sur l'unité de maternité où elle se trouve, il est assez simple de respecter le billet RPTE (retrait préventif de la travailleuse enceinte).

Madame [redacted] immédiatement contacté maternité sans danger. Elle a parlé avec 2 personnes, les 2 lui mentionnaient qu'elles ne pensaient pas que cela respecte son billet de RPTE. Il a donc été conseillé à Mme [redacted] de contester son transfert. Elle nous a par la suite contactés pour avoir plus d'information. Des explications lui ont été fournies pour qu'elle contacte la CNESSST afin que celle-ci puisse évaluer si son billet de RPTE serait respecté sur le département de l'urgence. Le tous, la journée même ou elle était attendue au travail à l'urgence pour 13h.

Vous comprendrez que tout cela a causé un grand stress à madame qui était inquiète pour elle et son enfant à naître. Elle a donc pris la route pour se rendre au travail et s'est arrêtée pour mettre de l'essence. Elle était tellement nerveuse qu'elle a glissé sur une plaque de glace. Elle a par la suite commencé à avoir des contractions. Elle s'est rendue à l'hôpital sur le département de maternité et elle y a été admise comme patiente pour un monitoring. Elle a eu un billet d'arrêt de travail, car le médecin était inquiet pour le bébé.

Les raisons donner à Mme [redacted] par sa gestionnaire pour expliquer cette nouvelle affectation à l'urgence, était qu'elle ne pouvait plus la garder sur son département en surplus à partir de sa 24^e semaine de grossesse.- Par contre, la fin de semaine, alors qu'elle ne serait pas en surplus, elle était prévue sur le département de maternité. Les consignes venaient de plus haut selon la gestionnaire. Les fameuses coupures de budget..... Ma question : jusqu'à quel point allons-nous nous rendre avec les coupures de budget? Est-ce que cela justifie de mettre la sécurité de vos employées en danger, et même leur enfant à naître?

Madame n'est pas de retour au travail à ce jour, son médecin l'a mis en arrêt de travail, au repos à la maison jusqu'à son accouchement, car elle a beaucoup de contraction. Tout cela à cause d'un stress inutile causé par des coupes budgétaires. Vous en pensez quoi? Quelles sont les solutions que vous proposez? Il y a plusieurs femmes enceintes sur le département de maternité à la Haute-Yamaska et un peu partout dans vos installations, vont-elles avoir à passer par des situations similaires à celle de Mme ?

Je vais attendre votre suivi et voir ce que vous proposez pour qu'il n'y ait plus aucune femme enceinte qui vive une telle situation.

Cordialement,

Vanessa Bédard

FIQ-SPSCE RLS Haute-Yamaska



Avant d'imprimer, pensez à l'environnement!